

DEPARTEMENT
DE SEINE ET MARNE
MAIRIE
DE

FONTAINS 

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le dix-neuf octobre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de monsieur Didier BALDY, Maire, sur convocation adressée, le 14 octobre 2015.

Présents : M. Didier BALDY - - Mme Caroline PYDO - M. Bertrand AUBRY
Mme Karine SARTORI - Mme Aurore PREAUCHAT - M. Pierre MYTNIK
M. Philippe BERTRAND

Absents excusés : M. Franck CHEVALLIER
M. Denis GRUBER (pouvoir à Didier BALDY)
Mme Muriel DANDICOL (pouvoir à M. Pierre MYTNIK)

Secrétaire de séance : Mme Aurore PREAUCHAT

CHOIX D'UNE SOCIETE DE SERVICES ESPACES VERTS

L'employé communal du service technique, monsieur Christian THUILLIER est en congé maladie depuis le lundi 5 octobre 2015. Le premier arrêt maladie du 5 au 9 octobre 2015 a été prolongé jusqu'au 9 novembre 2015 inclus. Compte tenu des travaux d'entretien des espaces verts (tonte, ramassage des feuilles, entretien du cimetière, élagage, balayage des caniveaux, etc...), il apparait nécessaire de faire appel à une société d'entretien des espaces verts pour effectuer ces travaux. Ces derniers pourraient être réalisés à partir du 26 octobre, jusqu'au 9 novembre 2015 inclus et plus longtemps en cas de prolongation de l'arrêt de travail de l'employé communal. Ceci à raison de 3 jours par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Accepte de confier les travaux ci-dessus détaillés à une société d'entretien des espaces verts.

Charge monsieur le Maire de contacter diverses sociétés et d'en choisir une.

Autorise monsieur le Maire à signer le contrat avec la société retenue et toutes pièces relatives à la poursuite de cette affaire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ Des entrée gratuites à l'aquarium SEALIFE de Paris Val d'Europe nous ont été envoyées et sont disponibles en mairie.

➤ Le temps du conte Toussaint 2015.

3 soirs de contes pour les enfants de 9 à 12 ans :

GASTINS mardi 20 octobre à 18h

CHATEAUBLEAU vendredi 23 octobre à 18h

LA CHAPELLE-RABLAIS mercredi 28 octobre à 18h

1 euro par soir et par personne. Gratuit pour les moins de 6 ans.

Pour tout renseignement, se rapprocher de la CCBN (Communauté de Communes de la Brie Nangissienne). Voir l'affiche sur le panneau communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50.

Le Maire,
Didier BALDY